

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 12 octobre 2020

8 Modification de la délibération n°6 en date du 10 juillet 2020 portant sur la création des commissions municipales

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, M. N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUSTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme SENET, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, MM LUCAS, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET	Pouvoir à :	M. VILLEMAIN
Mme JACQUEMART	Pouvoir à :	M. LUCAS
M. NACHITE	Pouvoir à :	Mme MAUPIN
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

■ Date de la convocation : 06/10/2020

■ Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

Par délibération n°6 en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a voté la constitution des huit commissions municipales suivantes :

Commission « Finances et synthèse »
Commission « Education, sport et loisirs »
Commission « Jeunesse et insertion professionnelle »
Commission « Culture et patrimoine historique »
Commission « Projets de Ville et transition écologique »
Commission « Patrimoine et cadre de vie »
Commission « Démocratie et politique de la Ville »
Commission des solidarités

Pour plus de cohérence et de transversalité, il convient de modifier les appellations des commissions municipales comme suit :

- la commission « Démocratie et politique de la Ville » devient la commission « Démocratie et citoyenneté » et abordera les questions relatives aux missions de la Maison de la Ville ;
- la « commission des solidarités » devient la « Commission des solidarités et de la politique de la Ville » et abordera les questions relatives à la politique de la Ville et à la salubrité.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :
 Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L1414-2,
 Vu la délibération du conseil municipal n°6 en date du 10 juillet 2020,
 Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :
Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :
Article unique : d'approuver la modification des appellations des commissions suivantes :

Commission « Finances et synthèse »
Commission « Education, sport et loisirs »
Commission « Jeunesse, insertion et formation »
Commission « Culture et patrimoine historique »
Commission « Projets de Ville et transition écologique »
Commission « Patrimoine et cadre de vie »
Commission « Démocratie et citoyenneté »
« Commission des solidarités et de la politique de la Ville »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécurse citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **13 OCT. 2020** Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :
 Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 après dépôt en sous-préfecture le **15 OCT. 2020** Maire de Creil
 et publication ou notification le **15 OCT. 2020** Président de l'ACSO
 affiché le **13 OCT. 2020**
 CREIL, le **15 OCT. 2020**



Pour le Maire et par délégation
 La Directrice du pôle "Vie de la Cité"
Corinne FABLET